

**France**

Amiens

Blois

Carmaux

Poitiers

Reims

Rouen

Espagne

Barcelone

Ile Maurice

Goodlands

Maroc

Casablanca

Monaco

Royaume Uni

Londres

CCA INTERNATIONAL
Elisabeth VRIGNAUD
Responsable RSE et Diversité

A nos partenaires et parties prenantes,

Le 23/02/2015

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès pour les raisons suivantes : nous souhaitons communiquer sur les données relatives à l'année 2014 en s'appuyant sur les données de notre reporting extra-financier qui sera finalisé fin février 2015.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 23/05/2015 au plus tard.

Bien cordialement,

Elisabeth VRIGNAUD
Responsable RSE et Diversité